

MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2025-04-02

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline.

ABSENTS : BERTOLI Régis, PHILIPPON Franck (excusé).

Secrétaire de séance : CRETIN Christian

Convocation du 26/03/2025 (affichée le 26/03/2025).

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2024 sont présentés au conseil municipal et laissent apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 678.365,78 €
- un excédent d'investissement de 106.439,38 €
- des restes à réaliser en dépenses d'investissement pour un montant de 200.000,00 €

M le Maire quitte la salle de réunion et M. Alain CHAMPONNOIS, Adjoint, reprend la présidence de séance et demande au conseil municipal de se prononcer sur les chiffres du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal - à l'unanimité – décide d'approuver le compte administratif de l'exercice 2024.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

